

**13^e Open de parties rapides
d'Yffiniac
Tournois « toutes catégories » et
« jeunes et débutants »**

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le Club d'échecs d'Yffiniac organise son 13^e open de parties rapides, qui se déroulera le 1^{er} mai 2022.

Il sera divisés en deux tournois sous réserve d'un nombre suffisant de joueurs : un tournoi « toutes catégories » ouvert à tous, et un tounoi « jeunes et adultes débutants »

Article 2 : Lieu de l'Open

Le tournoi se déroule à la salle des fêtes d'Yffiniac, 7 rue des Grèves.

Article 3 : Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E.

Les appariements se font au Système Suisse néerlandais intégral en 9 rondes.

Cadence rapide : 15 minutes K.O. par joueur.

À ce titre, l'annexe A.4. (parties non supervisées) des règles du jeu s'appliquent.

Les départages pour le système suisse sont : Buchholz tronqué 1 puis Performance.

Article 4 : Pour participer, chaque joueur doit :

- avoir réglé le montant de ses droits d'inscription : 6€ pour les jeunes (U20) et 12€ à partir de la catégorie Sénior
- avoir une licence F.F.E A ou B valide ; une licence B au club d'Yffiniac peut être prise sur place, pour un surcoût de 3€ pour les jeunes (U20) et 8€ pour les autres.

Article 5 : Les horaires

Le pointage est prévu jusqu'à 9h30 pour les préinscrits, et 9h20 pour les autres.

Les joueurs retardataires qui pointent entre l'heure ci-dessus et le début de la première ronde seront appariés entre eux et avec un éventuel exempt par tournoi pour la première ronde, et seront intégrés à leur tournoi à la deuxième ronde.

Les retardataires se présentant après le début de la ronde 2 ne seront pas acceptés dans le tournoi.

- Les horaires prévisionnelles :

Ronde 1	10h 00
Ronde 2	10h 45
Ronde 3	11h 30
Ronde 4	12h15
Ronde 5	14h 00
Ronde 6	14h 45
Ronde 7	15h 30
Ronde 8	16h 15
Ronde 9	17h 00

- La remise des prix aura lieu à 17h45 dans la salle de jeu

Article 6 : A l'issue de chaque rencontre, les deux joueurs remettront leurs pièces en place sur l'échiquier. Le vainqueur (ou celui qui a les blancs en cas de partie nulle) enregistrera le résultat de la partie auprès de l'arbitre ou de ses assistants.

Article 7 : La liste des récompenses sera affichée avant le début de la 5^e ronde. Un minimum de 90 % du montant des inscriptions sera intégré au total des prix pécuniers.

Le partage des prix du classement général sera effectué à la place.

Un joueur concourant pour plusieurs prix pécuniers recevra le plus important, et le prix moins élevé sera remis en jeu sur la suite du classement.

Article 8 : Appareils électroniques de communication

L'utilisation des appareils électroniques de communication (téléphone, montre connectée, tablette électronique, etc.) n'est pas autorisée pendant les rondes par les joueurs.

La découverte d'un tel appareil, allumé ou éteint, sur un joueur pendant une ronde entraînera la perte immédiate de la partie pour ce joueur et le gain pour son adversaire.

Toutefois, une certaine tolérance sera appliquée pour les appareils éteints dans un sac qui restera à la table de jeu pendant toute la durée de la partie.

Article 9 : Règles générales :

- L'aire de jeu comprend : la salle de jeu, les toilettes la buvette, et l'espace fumeur.
- Pendant la partie, éviter toute discussion et toute lecture suspecte. Le joueur au trait ne peut pas quitter sa table sans autorisation de l'arbitre.
- Interdiction de fumer dans toutes les salles.
- L'espace fumeur est à l'extérieur de la salle des fêtes.
- Pour le confort de tous, les animaux n'ont pas accès à la salle du tournoi, à l'exception des animaux d'assistance.
- Les joueurs et les spectateurs ne peuvent intervenir sur une partie autre que la leur ; ils peuvent cependant, à la place des joueurs concernés, appeler l'arbitre qui pourra intervenir sur la partie.

Article 10 : Arbitre Principal : **Sammy Plat, Arbitre Fédéral d'Open, niveau 1**

Article 11 : En parallèle des tournois rapides se déroule deux rondes de Nationale 2 Féminine débutant à 10h et 14h. Afin de respecter la concentration des joueuses, un certain calme des joueurs et spectateurs des tournois sera apprécié.

Article 12 : Coups illégaux pour le tournoi jeunes et débutants :

Étant donné le nombre de joueurs débutants dans ce tournoi, une plus grande tolérance sera appliquée, et la partie ne sera perdue qu'au troisième coup illégal d'un joueur dans une partie. Le deuxième coup illégal sera sanctionné comme le premier par l'adjonction de 2 (deux) minutes au temps de réflexion de son adversaire.

L'organisateur,

L'arbitre,
Sammy Plat